

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018 - 2019



Forum
Français de la
Jeunesse



SOMMAIRE

Un peu d'histoire	4
L'organisation du FFJ	5
2018 en chiffres	10
Politiques de jeunesse	12
Le FFJ et l'Europe	20
Les jeunes et le climat	23
Les organisations membres du FFJ	26



UN PEU D'HISTOIRE

1. Qu'est-ce que le Forum français de la jeunesse ?

Le Forum français de la jeunesse (FFJ) est né en 2012, il est composé des principales organisations françaises gérées et animées par des jeunes. Ces structures sont aussi bien des organisations représentatives étudiantes et lycéennes, des mutuelles étudiantes, des associations, que des mouvements de jeunesse politiques. De natures et de sensibilités diverses, celles-ci se sont rassemblées pour construire un espace d'expression permettant de voir, en France, la jeunesse prendre la parole afin de faire avancer le débat public.

Le FFJ est dès lors une assemblée autonome des pouvoirs publics qui se veut un espace d'échange et de travail sur l'ensemble des enjeux que traverse notre société (citoyenneté, emploi, formation, santé, environnement, etc.) et un acteur de la définition des politiques publiques.

2. Quelles sont ses actions ?

- ◆ Il produit des constats et propositions sur l'ensemble des thèmes de société qui touchent les jeunes (santé, logement, citoyenneté, insertion, environnement,

mobilité, etc.). Construits par les jeunes, ceux-ci sont portés collectivement par les organisations membres du FFJ ;

- ◆ Il saisit les pouvoirs publics sur ces mêmes thèmes, mais aussi les structures œuvrant dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire et la société civile ;
- ◆ Il agit pour la reconnaissance des organisations dirigées par des jeunes et sensibilise les différents organes (syndicats, associations, partis politiques, collectivités territoriales) à l'importance de la prise en compte de la parole des jeunes ;
- ◆ Il organise des séminaires, formations et événements à destination des jeunes et des acteurs jeunesse afin de susciter du débat et des réflexions communes autour de thématiques de société ;
- ◆ Il réalise une veille sur les questions de jeunesse nationales et internationales afin de diffuser ces informations en interne comme en externe.

L'ORGANISATION DU FFJ

Assemblée générale extraordinaire (AGE)

Le 18 septembre 2018, les membres du FFJ se sont réunies en AGE pour acter de changements notoires pour l'association et voter sur une révision des statuts. Deux changements majeurs sont apparus :

- ◆ Premièrement, le comité d'animation se voit doté de 8 titulaires, actant la disparition des suppléant·e·s au sein de cette instance. Alors que le volume des activités est grandissant - et les portefeuilles de plus en plus nombreux - le choix opéré vise à répartir de manière plus équilibrée les représentations, les sollicitations et le portage des commissions.
- ◆ Deuxièmement, l'article 4 de nos statuts, relatif aux critères d'adhésion au FFJ, est complété par un quatrième tiret qui prévoit la ratification de toute nouvelle association entrante à une Charte des Valeurs. Celle-ci a été élaborée par les membres et fait office de règlement intérieur et précise la vision qui anime le collectif des organisations de jeunes :

« Le FFJ est un espace de dialogue entre organisations de milieux et sensibilités diverses. Il s'en dégage une réelle volonté de progresser par l'acquisition de compétences et connaissances collectives et individuelles utiles à la vitalité et au développement des organisations membres. Elle est renforcée par la volonté des membres d'unir leurs efforts dans tous les domaines où cela est possible. Le FFJ s'engage, d'une part, à promouvoir cette culture collégiale dans sa gestion et d'autre part, à adopter une attitude collaborative, à travers sa gestion en interne et une ouverture aux collaborations intersectorielles en externe. »

Surtout, le FFJ précise clairement sa ligne de conduite à l'égard des mouvements de jeunesse tenant des discours de haine, xénophobes ou racistes :

« Le Forum Français de la Jeunesse ne peut pas admettre comme membre une organisation qui appelle à agir ou agit par elle-même ou par la voix de ses représentant·e·s officiel·le·s, contre les valeurs humanistes communes au monde éclairé dans lequel nous vivons, ni celles appelants par les mots ou par les actes à la haine d'autrui ou à diverses discriminations illicites d'après le droit français et international parmi lesquelles figurent les droits humains. »

Cette AGE également l'occasion d'approuver une feuille de route pluriannuelle, une première pour le FFJ. Au delà des statuts de l'association et des grandes orientations fixées par le Conseil d'administration, aucun document cadre n'avait jusqu'alors été formalisé. Ceci portait préjudice au FFJ, étant donné le fort turn over au sein du comité

L'ORGANISATION DU FFJ

d'animation et le besoin de tracer des objectifs.

À cette occasion, le Forum est heureux d'avoir accueilli deux nouveaux membres au sein de son collège associatif : les Jeunes Européens France et la Fédération des Maisons des lycéen·ne·s (FMDL). Portant à 18 le nombre d'organisations composant le Forum pour cette année 2018-2019.



JEUNES
EUROPÉENS
FRANCE

Les Jeunes Européens France

Les Jeunes Européens France défendent une Europe plus démocratique, plus proche des citoyen·ne·s et, à terme, fédérale.

Transpartisans, ils rassemblent les 16-35 ans engagé·e·s en faveur de la construction européenne.

Leurs bénévoles se mobilisent au quotidien sur le terrain et les réseaux pour informer, sensibiliser et porter les propositions des jeunes sur l'avenir de l'Union européenne.



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES LYCÉEN·NE·S

FMDL

La Fédération des Maisons des Lycéen·ne·s (FMDL) est une structure nationale qui a vocation à mettre en réseau les Maisons des Lycéen·ne·s (MDL) sur tout le territoire. Une MDL est une organisation gérée directement par et pour les lycéen·ne·s, elle peut être présente dans chaque lycée. Son rôle ? Participer au développement de la vie citoyenne, sociale, culturelle et sportive dans et en dehors des établissements.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est le lieu de validation des positionnements du FFJ. Celui-ci s'est réuni à 5 reprises pour l'année 2018-2019. Merci à l'UDI Jeunes, à Jets d'Encre, au MJCF, à l'UNEF et enfin au BNEI de nous avoir accueilli respectivement dans leur locaux.

Le comité d'animation

Le Comité d'animation est garant du bon fonctionnement du FFJ tel qu'il est défini par les



L'ORGANISATION DU FFJ

statuts et la Charte des valeurs. Il assure le porte-parolat de l'association auprès des pouvoirs publics et des partenaires. Cette année, la composition était la suivante :

- ◆ Thomas Khabou (UNEF), animateur et co-rapporteur de la commission Europe
- ◆ Radia Bakkouch (Coexister), trésorière et co-rapporteuse de la commission inclusion / diversité
- ◆ Laure-Anne Emo (Jeunes Radicaux), co-rapporteuse de la commission Europe
- ◆ Ibrahim Chenouf (UNEAP-UNEDÉSEF-BNEI-FENEPSY), rapporteur de la commission environnement
- ◆ Mamédi Diarra (UDI Jeunes), en charge des dossiers enfance, retraites et pauvreté
- ◆ Louis Boyard (UNL), en charge du groupe de travail SNU
- ◆ Omar Didi (MAG Jeunes LGBT), co-rapporteur de la commission inclusion/diversité
- ◆ Yann Schlecht (SGL)

Pour l'année 2018-2019, il a eu une fréquence de réunion dynamique en se rencontrant 12 fois, un rythme en-deçà de l'année précédente.

Le Conseil des partenaires

Le Conseil des partenaires est composé d'organisations en lien avec la jeunesse avec qui le FFJ travaille activement, mais non membres car ne répondant pas forcément pas aux critères pour en faire partie (notamment celui fixant la moyenne d'âge de l'instance dirigeante inférieure à 30 ans). Les objectifs de ce Conseil sont nombreux :

- ◆ renforcer la place du FFJ dans le paysage partenarial
- ◆ consolider la mise en œuvre des actions du FFJ
- ◆ se laisser interpellé sur des sujets ou encore construire des partenariats nouveaux

Composition actuelle

CFDT, Scouts et Guides de France, CNAJEP, ANACEJ, CIDJ, UNICEF France, Unis-Cité, AFEV, CGT, UNML, collectif AEDE, Planning Familial, Animateur, FO.

Le Conseil des partenaires est une instance consultative qui existe depuis 2015, elle n'a pas vocation à prendre des décisions sur l'action du FFJ. Les organisations du Conseil des partenaires sont invitées à participer aux séminaires thématiques et,



L'ORGANISATION DU FFJ

sur sollicitation du FFJ, à ses commissions.

Ce Conseil s'est réuni une fois en février 2019 et les partenaires présent·e·s ont notamment pu donner leur avis sur les 15 propositions formulées par le FFJ dans le cadre de sa campagne "Les jeunes (re) font l'Europe". Des échanges constructifs, qui ont permis d'enrichir certaines de nos recommandations, et qui confirment l'intérêt d'une telle instance pour le FFJ. Merci donc à nos partenaires pour leur confiance renouvelée.

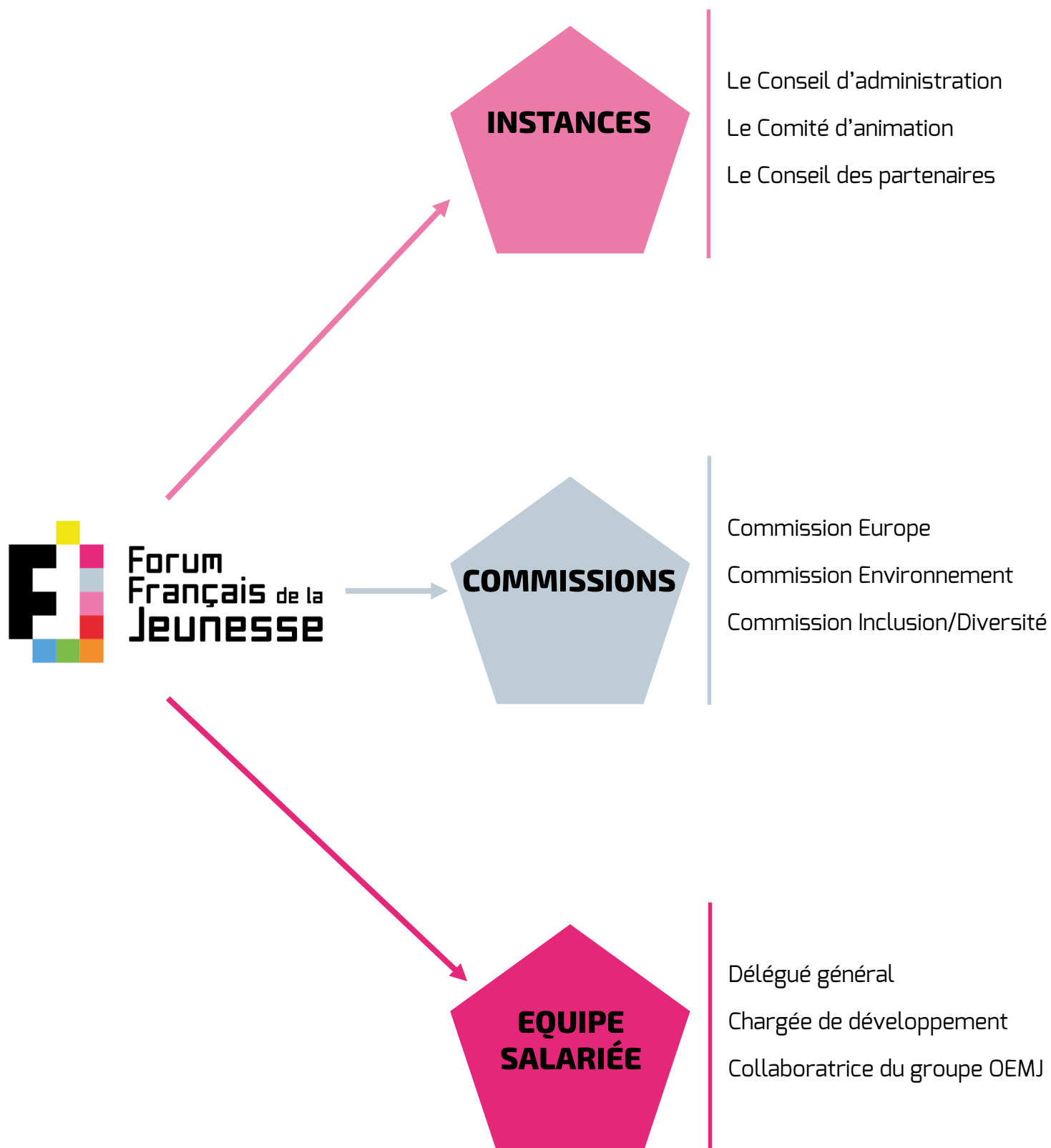
Agrément « jeunesse et éducation populaire »

Fin 2018, le FFJ a sollicité la validation d'un tronc commun et l'agrément national au titre des activités de jeunesse et d'éducation populaire. En 2019, cette demande a reçu un avis favorable de la formation spécialisée du COJ. L'arrêté n°N-JEP-2019-03 confirme que le FFJ répond à un objectif d'intérêt général, qu'il présente un mode de fonctionnement démocratique et qu'il respecte des règles de nature à garantir la transparence financière.

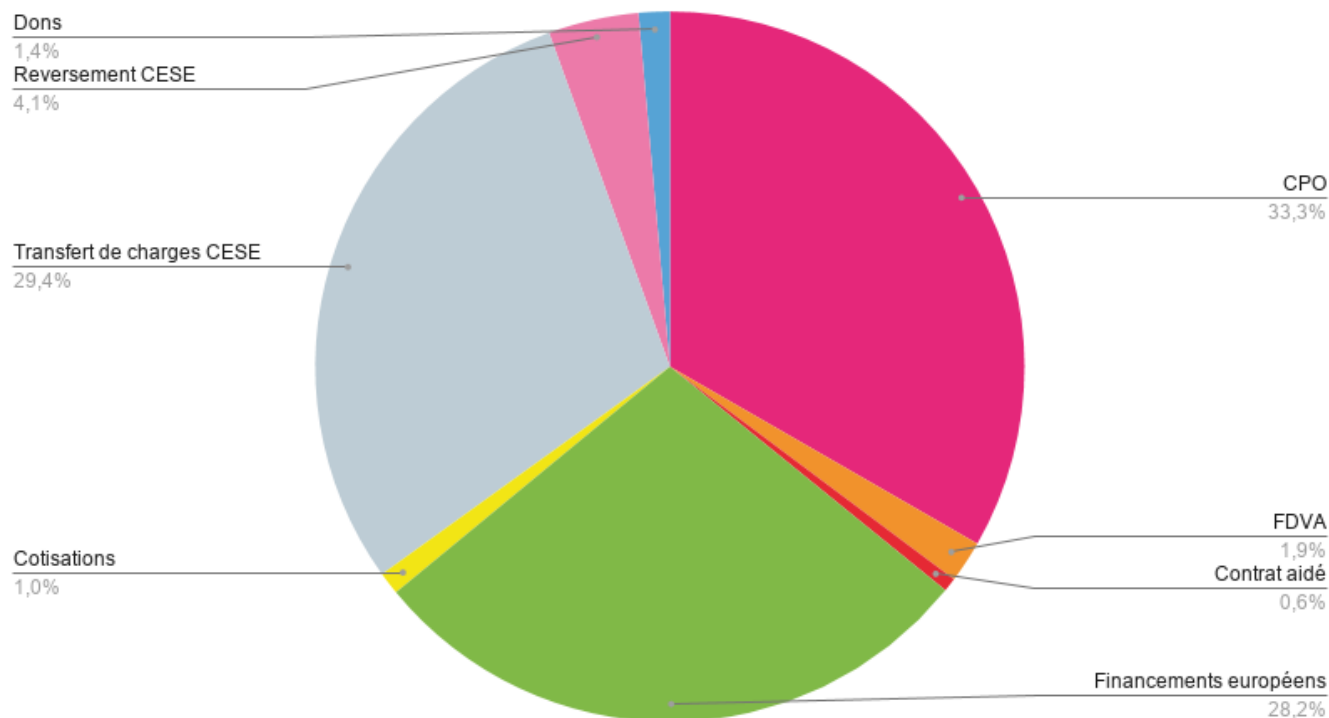
Les espaces de travail

- ◆ Commission Europe : animée par Laure-Anne Emo et Thomas Khabou
- ◆ Commission environnement : animée par Ibrahim Chenouf
- ◆ Commission inclusion/diversité : animée par Radia Bakkouch et Omar Didi

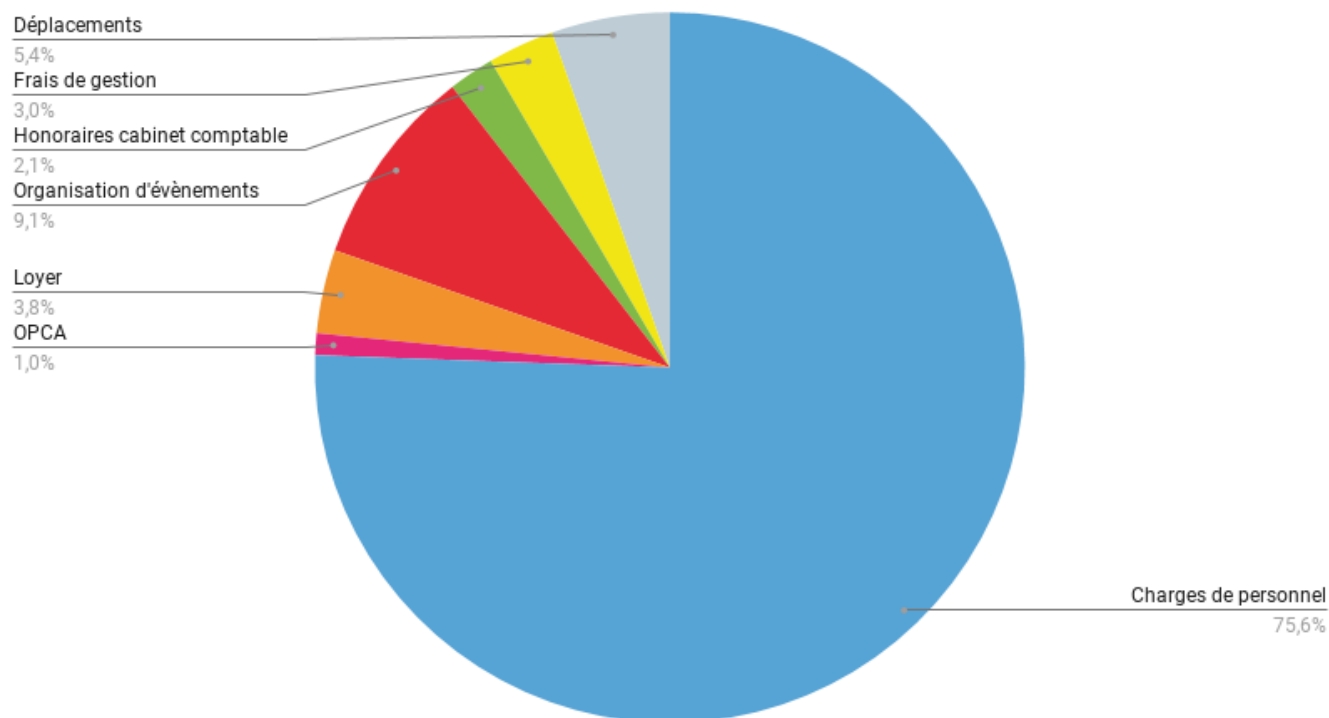
L'ORGANISATION DU FFJ



Recettes 2018



Dépenses 2018



2018 EN CHIFFRES

Le mot de la trésorière, Radia Bakkouch

Le FFJ clôture les comptes de sa 7ème année associative et pour la première fois depuis 2 ans, le résultat net comptable est positif. Cela s'explique par une augmentation de 32% des produits d'exploitation par rapport à l'année 2017 pour une augmentation de 6,7% des charges. Cette dynamique participe à la stabilisation du modèle du FFJ.

Les charges du FFJ sont répartis de manière assez disparate, 75% concernent les parts salariales, 10% environ pour les charges directes liées aux événements et le reste en frais divers de gestion. Les produits quant à eux sont homogènes et viennent principalement du secteur public, avec trois sources principales : le CESE, la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) et les financements européens liés à la campagne « les jeunes (re)font l'Europe ! ».

Le FFJ souhaite néanmoins diversifier ses financements en commençant un travail de prospections vis-à-vis des structures de financements privés et évaluer la pertinence de proposer des services pour développer l'autofinancement. L'année 2019 devrait relever ces défis et renforcer les liens notamment avec la DJEPVA afin d'assurer la signature d'une nouvelle CPO plus ambitieuse sur les trois prochaines années.

Total du bilan : 130 134 €

Total des produits d'exploitation : 165 127 €

Total des charges d'exploitation : 157 503 €

Résultat net comptable : 7 624 €

Les objectifs de l'année

- ◆ Construire un positionnement commun sur le SNU
- ◆ Militer en faveur d'une politique de jeunesse transversale, en contribuant à l'organisation par le Gouvernement d'un comité interministériel de la jeunesse
- ◆ Permettre aux jeunes de co-construire les réformes de demain

En mai 2017, nous avons fait part dans un communiqué de nos inquiétudes suite à la disparition d'un Ministère clairement identifié pour la jeunesse dans le premier gouvernement d'Edouard Philippe, le thème ayant par la suite été rattaché au ministère de l'Éducation nationale. L'arrivée en octobre 2018 de Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, a permis une clarification de la compétence jeunesse, ce que le FFJ n'a pas manqué de souligner dans un communiqué de presse :

« Le FFJ [...] salue la création d'un Secrétariat d'État à la jeunesse. Ce nouvel élan doit permettre de porter une politique transversale de jeunesse ambitieuse et de répondre aux besoins réels des jeunes. La création d'un Ministère de la jeunesse est donc une bonne nouvelle alors que les jeunes constituent une part non négligeable de la population nationale. Il ne s'agit pas là de sectoriser les politiques publiques mais de les rendre plus efficaces, mieux construites avec les acteurs de terrain et les premier·e·s concerné·e·s grâce à un·e interlocuteur·rice dédié·e. Cela signifie-t-il pour autant une prise de conscience et que les problématiques de jeunesse seront mieux appréhendées par le nouveau gouvernement remanié ? »

Tout au long de cette année différents rendez-vous avec le cabinet de Jean-Michel Blanquer, puis avec Gabriel Attal, ou encore avec Matignon ont permis de dialoguer avec les pouvoirs publics sur leurs ambitions en termes de politiques de jeunesse. Nous rappelions dans notre communiqué d'octobre 2018 :

« Le FFJ, depuis sa création en 2012, souhaite la mise en place d'une véritable politique jeunesse transversale et interministérielle car les sujets qui touchent les jeunes sont divers : emploi, engagement et citoyenneté, scolarité et formation, accès à l'autonomie réelle, précarité. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron en mai 2017, les politiques de jeunesse ont surtout été abordées par le prisme éducatif, laissant de côté les objectifs d'émancipation et d'autonomisation des jeunes de moins de 30 ans. Les défis sont grands pour Jean-Michel Blanquer et Gabriel Attal. [...] »

Le FFJ attend enfin de Jean-Michel Blanquer et Gabriel Attal un cap, une vision et des perspectives d'avenir claires pour les jeunes en France. Alors que le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans s'établit en France à 22,6% de la population active et que la précarité concerne un·e jeune sur cinq, le FFJ est convaincu que la mise en place d'un Service national universel n'est pas la priorité et ne répond pas aux besoins urgents des jeunes. »

Les différents chantiers

Le Service national universel

Dans le cadre de la campagne présidentielle de 2017, le candidat Emmanuel Macron s'était alors engagé à mettre en place un Service national universel (SNU) pour les classes d'âge de 18 à 21 ans. Le FFJ a décidé d'engager une réflexion sur ce SNU pour apporter une parole construite par les jeunes sur un enjeu de société qui les concernent en premier lieu.

Dans un premier temps, le FFJ a contribué à la rédaction d'une note de positionnement interne, validée par la majorité de ses organisations membres réunies en Conseil d'administration en novembre 2018, dont suit un extrait :

« Les jeunes n'ont pas besoin d'un sas d'enregistrement et de rencontre avec la Nation. Ils sont déjà massivement engagé·e·s au service de la société : près d'une jeune français·e sur deux est déjà membre d'une association, et/ou prêt·e à s'engager bénévolement. Si les motifs, lieux et cadres d'engagement évoluent, c'est qu'ils n'ont, eux, pas attendu la transformation de la société pour s'adapter. En effet, l'engagement est tout ce que le SNU n'est pas : dynamique, gratuit, volontaire, pérenne, empli de sens. L'engagement n'a pas de limites : chez les jeunes, il se renforce massivement dans les associations, les services civiques, mais il se vit aussi dans son parcours professionnel, sa vie quotidienne, par des projets qui ont du sens pour le progrès de notre société. »

Le FFJ a participé activement aux travaux du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), en amendant notamment fortement le projet [d'avis de septembre 2018](#). Nous nous sommes par exemple opposés à l'encadrement par des jeunes volontaires en service civique de la phase 1 (obligatoire), estimant que cet encadrement devait être assuré par du personnel rémunéré, salarié, et qualifié.

Le FFJ a aussi été auditionné par le [groupe d'experts dirigé par le Général Daniel Ménaouine](#) (octobre 2018) puis par la Mission nationale de préfiguration du SNU (MNP-SNU) en février 2019. L'occasion de réitérer notre opposition au projet dans sa globalité et de rappeler :

- ◆ Qu'il faut investir massivement dans l'école plutôt que de créer un nouveau dispositif
- ◆ Qu'il faut renforcer les enseignements moraux et civiques à l'école (et le Parcours citoyen de manière générale)
- ◆ Que la future "labellisation SNU" va créer des disparités économiques et une logique de concurrence entre les petites associations et les grandes fédérations d'éducation populaire

POLITIQUES DE JEUNESSE

Une inter-organisation sur la question du SNU a aussi vu le jour en octobre 2018, regroupant entre autres des membres du FFJ (UNL, UNEF, JOC, MRJC). Le FFJ a suivi certains de leurs travaux, notamment le [Grand Débat sur les jeunes et l'engagement](#) organisé en mars 2019, qui a permis à des jeunes d'explicitier les ressorts et les freins à l'engagement dans la société actuelle.

Suite au lancement, le 16 juin 2019, de la phase dite de "préfiguration", le FFJ a publié un [communiqué](#) pour dénoncer le caractère militaire et le coût exorbitant du dispositif :

« Alors que le rapport du groupe de travail Ménaouine concevait le SNU comme une manière, entre autres, de présenter aux jeunes les enjeux de défense et de sécurité nationale et que le Gouvernement répète depuis plusieurs mois que ce SNU n'a rien de militaire... Force est de constater que la transmission des valeurs républicaines telle qu'elle est visible depuis deux jours - cérémonie de levée des couleurs, port d'un uniforme, obligation de chanter la Marseillaise, exercices d'entraînement de type "raid", présence accrue du ministère des Armées - revêt une forte dimension militaire. [...] Si depuis le début du quinquennat le Gouvernement ne conçoit ses politiques publiques que par le prisme de la réduction de la dépense publique, nous sommes convaincus qu'il faut investir dans la jeunesse. Mais est-il pertinent d'engager des frais astronomiques dans un dispositif qui se construit à distances des jeunes alors que de nombreux dispositifs permettant de les accompagner sont actuellement sous financés ? »

Suite à cette phase de préfiguration, le FFJ est

intervenu sur la radio [Cause commune](#) pour débattre longuement avec Frédéric Hervé, Chef du centre préfigurateur SNU du Val d'Oise. Une discussion qui a permis de dresser des premiers éléments de bilan et au FFJ de revenir sur certaines séquences empreintes d'imagerie militaire, dont les médias s'étaient fait les échos.

Le Revenu Universel d'Activité

En juin 2019, et sur invitation du Ministère des solidarités et de la santé, le FFJ a intégré le sous-collège jeunes de la concertation sur le RUA. Depuis 2012, le FFJ se mobilise contre la situation d'infériorité des jeunes que révèle la présence de barrière d'âge dans les politiques publiques. Nous défendons ainsi avec vigueur l'intégration pleine et entière de la tranche d'âge des 18-25 ans dans le droit commun, notamment en matière de minima sociaux. Cette mesure est une attente forte de la jeunesse. Si nous voyons dans l'ouverture de cette concertation une chance de réparer cette situation de minorité économique des jeunes, nous restons vigilants et rappelons que :

- ◆ L'ouverture aux 18-25 ans du futur RUA ne peut se faire à budget constant
- ◆ Cette concertation doit s'articuler étroitement avec la création du futur "Service

POLITIQUES DE JEUNESSE

public de l'insertion"

- ◆ Il n'est bien sûr pas concevable pour le FFJ que le Gouvernement introduise dans le cadre du RUA des contreparties à certaines prestations qui n'en n'ont pas aujourd'hui (AAH, APL...)

La réforme des retraites

En septembre 2018, le FFJ a rencontré pour la première fois Jean-Paul Delevoye, Haut commissaire à la réforme des retraites. L'occasion pour nous d'aborder la clause impact jeunesse, les ruptures de parcours et l'importance de l'éducation des jeunes au système de protection sociale. Nous avons également incité le Haut commissaire à associer les organisations de jeunes à la cette réforme, ce qui a ouvert la voie à l'organisation de 2 séminaires thématiques au cours de l'année 2018-2019. Une manière pour les organisations membres du Forum d'avoir un dialogue franc et ouvert avec M. Delevoye.

Comité interministériel de la jeunesse (CIJ)

Cette formation interministérielle a été créée en 1982 [par décret](#) et vise à assurer un travail cohérent entre les différentes administrations qui

mettent en œuvre des politiques publiques qui impactent la jeunesse. En août 2018, le Ministre Jean-Michel Blanquer avait missionné le COJ pour qu'il rende un rapport relatif aux mobilités, qui serait de nature à alimenter un futur CIJ.

Dans le cadre de la préparation de ce CIJ, la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) a décidé d'associer le FFJ, le Cnajep et l'Anacej dans la construction d'un séminaire de travail qui a réuni des jeunes, des membres du COJ et les administrations les 10 et 11 mai 2019 autour de six ateliers thématiques : déplacements, engagement, emploi, épanouissement (culture, santé et bien-être), logement, éducation et formation. Ces travaux ont débouché sur 48 préconisations. Les participants ont retenu 30 préconisations pour les soumettre au vote en fin de séminaire.

Préconisation la plus urgente et la plus « impactante »

Garantir un revenu minimum stable ouvert dès 18 ans pour tous les jeunes et ne prenant pas en compte les allocations familiales et les APL pendant toute la durée du parcours d'insertion avec un accompagnement administratif et humain vers l'emploi et une couverture maladie.

Préconisation « coup de cœur »

Mettre en place dès le plus jeune âge un cursus de sensibilisation à la citoyenneté (institutions, démarches électorales, débat...) et à l'engagement :

- par des enseignants mieux formés et/ou intervenants extérieurs, pairs ;
- débouchant sur un examen ;
- offrant l'opportunité aux jeunes des séances « découverte de l'engagement », des missions d'intérêt général ;
- et permettant à terme d'envisager un droit de vote dès 16 ans.

Le FFJ souhaite maintenant que ce travail inédit soit suivi d'effet, et que le Gouvernement mette en œuvre une réelle politique de jeunesse transversale.

Droits de l'enfant

Le FFJ reste pleinement engagé sur cette question, à travers sa participation au collectif "Agir ensemble pour les droits de l'enfant" (AEDE) ou encore à "Cause Majeur !", un collectif pour soutenir la cause des jeunes majeurs sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ou de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Nous sommes notamment intervenus lors du lancement du

collectif le 26 mars 2019 au CESE, en rappelant la nécessité d'avoir une approche globale et "décloisonnée" de la jeunesse.

Les représentations extérieures

Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) : fort de ses 12 représentant·e·s, le FFJ a décidé d'investir cette instance de manière beaucoup plus poussée en 2018-2019.

- ◆ Un groupe de travail ad hoc sur les « **mobilités** » a été constitué sous le pilotage de Sandrine Charnoz, vice-présidente de la commission insertion des jeunes, et Léa Pierret représentant le FFJ. Les [préconisations de ce rapport](#) ont été transmises au Secrétariat d'État à la jeunesse.
- ◆ Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse a souhaité que la thématique de la **ruralité** puisse être examinée sous l'angle des initiatives citoyennes de jeunes visant à participer à la revitalisation des territoires ruraux. Simon Coutand puis Aline Coutarel, tous deux membres du COJ au titre du FFJ, ont co-piloté successivement une inter-commission "ruralités" en menant des



POLITIQUES DE JEUNESSE

auditions et des visites “terrain”. Les préconisations issues de ce rapport doivent être rendues publiques courant octobre 2019.

- ◆ Dans la lignée de ces travaux, le FFJ continue de s’engager pour un réel déploiement de la **clause d’impact jeunesse en France**. Le FFJ souhaite la création au sein du COJ d’un groupe de travail autour de la clause. Actuellement, la Djepva, et elle seule, peut appuyer les ministères quand ils rédigent une étude d’impact adossée à un projet de loi. Pour le FFJ, le COJ devrait être associé plus étroitement à ce dispositif mais également convié aux réunions de cadrage qui ont lieu entre la DJEPVA, le SGG et les ministères concernés.

Le collectif « Pour un Big Bang des politiques jeunesse » (BBPJ) : regroupe des associations, fédérations et mutuelles, mouvements de jeunesse, organisations de jeunesse et d’éducation populaire, organisations syndicales, structures d’insertion, d’hébergement ou de santé, qui accueillent, accompagnent et travaillent auprès de millions de jeunes chaque année. Le FFJ en fait partie depuis 2015. En 2018-2019, la plateforme ne s’est réunie à qu’à une seule reprise, suite aux

annonces du Plan Pauvreté de septembre 2018.. Le signe pour le FFJ d’un essoufflement et d’un manque de portage opérationnel de la plateforme, ce que nous regrettons naturellement.

Le Groupe “organisations étudiantes et mouvements de jeunesse” (OEMJ) du Conseil économique, social et environnemental (CESE) : le CESE rassemble les membres de la société civile et a pour mission de conseiller le gouvernement, l’Assemblée nationale et le Sénat dans l’élaboration des lois et les décisions relatives aux politiques publiques. Le FFJ est représenté au sein de ce groupe par Bertrand Coly et Emelyn Weber. L’année 2018-2019 a été marquée par l’organisation de deux rencontres entre les jeunes conseiller·ère·s des CESER et les mouvements de jeunesse représentés au CESE. Ces rencontres servent à :

- ◆ Créer du lien entre le CESE et les CESER et entre les CESER entre eux (échanges sur les avis en cours, le fonctionnement de chaque institution etc...)
- ◆ Aider/outiller les conseiller·ère·s dans leur mandat (échanges de pratiques, formation...)
- ◆ Construire des projets communs (valoriser la

POLITIQUES DE JEUNESSE

place des jeunes dans les CESER et au CESE, plaider, rendre les CESER plus démocratiques et ouverts à la société, réflexions sur la réforme constitutionnelle en cours...)

En octobre 2018, nous faisons le [bilan de mi-mandat](#) de la représentation du FFJ au CESE :

« Depuis 2015, le groupe a porté 8 avis, ce qui en fait un des groupes les plus actifs du CESE. Il a également organisé 5 rencontres avec les conseiller·ère·s des CESER et un séminaire en juillet 2017 sur l'accès des jeunes aux responsabilités dans les organisations de la société civile. Le FFJ ainsi que les cinq autres organisations qui composent le groupe ont participé activement à l'élaboration de certains avis en étant auditionné devant les formations de travail. Elles ont également co-écrit un projet commun pour proposer des pistes quant à la réforme du CESE. »

En novembre 2018, le FFJ organisait une soirée d'échanges autour de l'avis "[Parcours des demandeur·euse·s d'asile dans l'Union européenne](#)" co-rapporté par Emelyn Weber, une manière de présenter ses recommandations aux organisations membres du FFJ et de nourrir les échanges. Certaines de ses préconisations ont été reprise dans notre livre blanc « Les jeunes (re)font l'Europe » de mars 2019 (sur le règlement de Dublin notamment).

En mai 2019, Emelyn Weber et Bertrand Coly se sont exprimés contre l'avis « [L'éducation populaire, une exigence du 21^e siècle](#) », ainsi que l'ensemble des conseillers et conseillères du groupe OEMJ, une première depuis le début de la mandature. Une décision expliquée dans la déclaration qui suit :

« Un projet politique : voilà ce qu'est avant tout l'éducation populaire. Celui de faire société en donnant à chaque personne un pouvoir d'agir sur son destin individuel et sur le destin collectif. Ce projet politique d'émancipation se développe grâce à des méthodes bien particulières : celles d'une pédagogie active qui repose sur le droit à l'expérimentation et au tâtonnement et sur les savoirs dont chaque personne dispose.

Parce que l'éducation populaire permet de faire société, parce qu'elle est au cœur des actions de nos organisations de jeunesse et de jeunes, parce qu'elle est effectivement trop souvent oubliée, nous étions enthousiastes à l'idée que le CESE s'empare de cette question pour la remettre à une place centrale. En effet, ces derniers mois ont montré, que ce soit par le mouvement des gilets jaunes ou les résultats des élections européennes, que l'éducation populaire a tout son rôle à jouer pour répondre aux fractures qui traversent notre société.

C'est d'ailleurs en ce sens que nous avons été impliqué·e·s et constructif·ve·s tout au long de ces travaux. Malheureusement, nous nous sommes heurté·e·s à plusieurs problèmes.

Le premier fut celui de la confrontation de visions politiques différentes. Pour nos organisations, ce n'est pas l'histoire de l'éducation populaire qui est dans ce rapport, mais bien le choix d'un parti pris qui s'est notamment retrouvé dans la faible prise en compte du rôle des syndicats et partis politiques.

Un autre regret fut pour nous une prise de recul insuffisante afin d'être à la hauteur des défis qui sont devant nous. Si de nombreux facteurs externes expliquent les difficultés que rencontrent les structures d'éducation



POLITIQUES DE JEUNESSE

populaire, nos organisations auraient souhaité une introspection plus approfondie des structures elles-mêmes.

Nous ne citerons que deux exemples : le manque de renouvellement de la gouvernance et la précarisation des salarié.es. Ces thèmes ont été trop peu abordés et d'autres sont absents.

Ces manquements ont des conséquences sur les préconisations qui sont faites. Certaines manquent d'ambitions :

Comment croire qu'on améliorera significativement la parité dans les instances de gouvernance par l'extension du crédit d'impôt sur la garde d'enfants ?

Comment croire qu'on renouvellera le militantisme si on n'accorde pas plus d'importance aux organisations de jeunes qui justement forment des bénévoles et des permanent.es qui s'engagent ensuite dans les autres structures d'éducation populaire ? [...]

Pour ces raisons, les organisations du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse ont voté contre cet avis. »

Les objectifs de l'année

- ◆ Animer une campagne de mobilisation des jeunes autour des élections européennes
- ◆ Contribuer à l'écriture de la stratégie européenne pour la jeunesse 2019-2027
- ◆ Renforcer la place du FFJ dans le paysage institutionnel européen, à travers la participation à des événements internationaux

La campagne « les jeunes (re)font l'Europe ! »

Les objectifs de la campagne

- ◆ Informer et sensibiliser les jeunes sur l'Union européenne
- ◆ Mettre à l'agenda la thématique jeunesse à l'occasion des élections européennes
- ◆ Permettre l'intégration dans les programmes des candidat·e·s des propositions élaborées par les jeunes

À l'occasion de cette campagne, le FFJ a voulu animer le débat autour des questions européennes afin de sensibiliser et mobiliser les jeunes. Nous avons organisé des débats à travers toute la

France pour permettre aux jeunes d'échanger, de débattre et construire des propositions ambitieuses sur les thèmes qui les concernent.

Les productions

- ◆ Le Livre blanc « Les jeunes (re)font l'Europe ! »

Dans la perspective des élections européennes de mai 2019 et au regard de la persistance des constats que porte le FFJ sur la jeunesse depuis 2012, à savoir une image négative de la jeunesse, une participation, une représentation et une place toujours insuffisantes au sein de la société ; le FFJ a souhaité une fois de plus être force de propositions et faire émerger des propositions construites par les jeunes. C'est pourquoi le FFJ a publié son [Livre Blanc](#) regroupant 15 propositions portant sur la citoyenneté, la transition écologique, les droits fondamentaux, les questions migratoires et enfin l'éducation.

- ◆ Le site BousculeLaPolitique.fr : outil de participation des jeunes pour qu'ils et elles s'emparent des élections européennes

Lancé fin 2016, cette [plateforme numérique](#) permet à tou·te·s les jeunes de soumettre leurs propositions sur les thématiques qui leur tiennent à coeur, de voter pour les propositions qu'ils·elles

Le FFJ et l'Europe

préfèrent et d'interpeller les responsables politiques de leur choix sur les réseaux sociaux. En 2019, ce site internet a été refondu pour pousser les candidat·e·s aux élections européennes à intégrer dans leur programme des propositions élaborées par des jeunes !

Les étapes clés de la campagne

- ◆ Le mardi 20 novembre 2018 à Créteil : soirée-débat sur le “développement durable et les enjeux environnementaux en Europe”.
- ◆ Le lundi 3 décembre 2018 à Strasbourg : soirée-débat sur les “droits fondamentaux et vivre ensemble”.
- ◆ Le samedi 12 janvier 2019 à Toulouse : café-débat sur le thème “culture et citoyenneté”.
- ◆ Le samedi 26 janvier 2019 à Amiens : café-débat sur le thème “questions migratoires”.
- ◆ Le samedi 9 février 2019 à Limoges : café-débat sur le thème “culture et citoyenneté”.
- ◆ Le 5 mars 2019 à Paris : soirée de présentation des [15 propositions du FFJ](#), en présence de Gabriel Attal, de nos partenaires institutionnels & associatifs et des jeunes issu·e·s de nos organisations membres.

[Revoir le débat avec le secrétaire d'Etat](#) et [l'article de RFI](#) consacré à cette soirée.

- ◆ Signature d'une tribune dans Ouest France « [Nous irons voter pour refonder l'Europe !](#) », à l'initiative des Jeunes Européens France
- ◆ Grand Oral Jeunesse avec 5 candidat·e·s aux élections européennes le 20 mai 2019 : [revoir le replay](#).



Focus : le partenariat avec UNICEF France

- Sondage [U-Report](#) en partenariat avec UNICEF France : plus de 1 000 répondant·e·s
- Communiqué de presse du 7 mai : “[Élections européennes : l'appel d'UNICEF France et du FFJ à agir pour les enfants et les jeunes en Europe](#)”
- Participation du FFJ au [Sommet européen des enfants à Bucarest](#) (Roumanie), qui a rassemblé des experts des droits des enfants, des décideurs politiques de l'Union européenne et des enfants de plus de 40 pays.
- Intervention commune sur [Radio Campus Paris](#) le 15 mai





LE FFJ ET L'EUROPE

Les représentations extérieures

L'Office franco-allemand pour la jeunesse

(OFAJ) : depuis 2015, le FFJ siège au Conseil d'orientation de l'OFAJ, dont l'objectif est d'assister le conseil d'administration, d'élaborer des avis et recommandations concernant les orientations et les programmes de l'Office, qu'il transmet au Conseil d'administration.

L'Office franco-québécois pour la jeunesse

(OFQJ) : depuis 2015, le FFJ siège au Conseil d'administration de l'OFQJ, dont l'objectif est de contribuer au rapprochement des jeunes françaises et québécoises par des programmes de mobilité axés sur le développement et le perfectionnement professionnels. En 2018, à l'occasion des 50 ans de l'OFQJ, le FFJ a été associé à l'organisation du colloque franco-québécois « regards croisés sur les politiques de jeunesse » qui s'est tenu les 29 et 30 novembre à l'Assemblée nationale ([lire les actes du colloque](#))

Le Comité national Erasmus + Jeunesse : il a pour objectifs de débattre des orientations nationales dans le cadre du programme européen,

mais aussi d'informer les acteurs intéressés par la mobilité et de valoriser les actions nationales et celles des partenaires.

Focus : la Conférence mondiale des ministres en charge de la jeunesse

Du 21 au 23 juin, Ibrahim Chenouf (co-responsable du FFJ) a pu participer à la Conférence Mondiale des ministres de la Jeunesse et au Forum Mondial de la Jeunesse organisés à Lisbonne par le Gouvernement portugais, le conseil national de la jeunesse et en partenariat avec l'ONU. Une conférence qui a eu lieu 21 ans après la déclaration de Lisbonne de 1998. L'enjeu était de signer une nouvelle déclaration commune favorisant la co-construction des politiques de jeunesse.

Cet événement a eu pour mérite de parler de la jeunesse et de son implication dans les politiques globales, même si les méthodes utilisées lors de la conférence n'étaient pas à l'image des conclusions tirées et des méthodes d'éducation populaire prônées par les différents conseils nationaux de jeunesse.

[Retrouver l'intégralité du témoignage d'Ibrahim](#)

Les objectifs de l'année

- ◆ Relancer les travaux de la commission environnement
- ◆ Faire du FFJ un acteur associatif crédible sur les questions environnementales
- ◆ Mobiliser nos organisations membres sur la question écologique
- ◆ Travailler en synergie avec les acteurs associatifs du monde de l'écologie

Construction stratégique

En octobre 2018, le Comité d'animation décidait de relancer les travaux de la commission environnement, en sommeil depuis la parution en octobre 2015 de l'avis « Enjeux climatiques – Les jeunes, force de propositions » dans le cadre de la tenue en France de la COP21. Une décision unanime qui s'est naturellement inscrite dans un contexte international propice à l'engagement de la jeunesse pour le climat, à l'image du « Schoolstrike for climate » initié en Suède par Greta Thunberg et repris dans le monde entier par le biais de « Fridays for Future ».

Tout au long de l'année, les membres de la commission environnement se sont réunis à

plusieurs reprises, afin notamment de mettre à jour le socle de plaidoyer en matière de transition écologique :

- ◆ L'éducation, premier levier pour la transition écologique
- ◆ Mode de vie responsable
- ◆ Énergies & mobilités

La recommandation phare visant à intégrer la transition écologique, comme une thématique transversale, dans toutes les formations de l'enseignement secondaire et supérieur.

Alors que naissait un peu partout dans le monde des branches nationales de Youth for Climate, le FFJ a rapidement pris attache avec le collectif Youth for Climate France (YFC), notamment dans le but de participer à la rédaction et à la diffusion d'un [Manifeste de la jeunesse pour le climat](#), en vue de la grande grève mondiale du 15 mars 2019 à laquelle nous avons apporté notre soutien.

En avril 2019, le FFJ était représenté aux premières assises nationales de YFC à Nancy, une façon de suivre les évolutions du mouvement et de rencontrer les jeunes engagé·e·s

En 2018-2019, le FFJ a aussi été impliqué sur le



LES JEUNES ET LE CLIMAT

thème des Objectifs de développement durable (ODD), ils étaient au cœur notamment de la conférence mondiale de Lisbonne à laquelle nous avons participé en juin 2019. Dans le cadre de la construction de la feuille de route française de mise en œuvre des ODD, le FFJ a été invité à siéger au sein du groupe "organisations jeunes et étudiantes" dans le but de rédiger un document répondant à la question suivante : « "Qu'est-ce que les jeunes français·e·s ont à proposer pour que la France mette en œuvre les ODD ?" ».

Dans le cadre de notre campagne "Les jeunes (re) font l'Europe" des propositions ont également été faites sur la justice environnementale, la refonte de la PAC et les réfugié·e·s climatiques. Ceci préfigure le besoin de croiser davantage les travaux des différentes commissions du FFJ, en organisant par exemple des temps de travail communs entre la commission Europe et la commission environnement.

Construction structurelle

Au cours de l'année 2018-2019, les travaux de la commission environnement se sont progressivement orientés vers la construction de synergies avec les autres acteurs engagés sur le

sujet. Nous avons cherché des points de convergence entre les différents mouvements de jeunesse engagés et il nous a semblé primordial de nous rassembler plutôt que de nous diviser sur la question, en cherchant à créer des ponts entre les organisations de jeunesse. C'est le sens du travail mené par le FFJ quand il concourt à la création d'une inter-organisation qui rassemblerait de manière large tous les acteurs de jeunesse sur les enjeux climatiques.

Les enjeux à venir en 2019-2020 sont essentiellement la construction de l'inter organisation et la participation de la commission aux différents travaux à venir du FFJ (transversalité des productions).

Communication extérieure

En 2018-2019, le FFJ a multiplié les occasions d'intervenir sur la question climatique, que ce soit dans les médias ou via des partenariats.

Le 16 février 2019, notre Délégué général était l'invité d'Hervé Gardette dans l'émission « Politique ! » de France Culture pour aborder la place des jeunes dans les luttes climatiques. [Une intervention à retrouver en podcast.](#)



LES JEUNES ET LE CLIMAT

En mai 2019, le FFJ participait aux Rencontres Nationales Etudiantes pour le Développement Durable (RENEDD), organisées chaque année par le REFEDD. À cette occasion, nous avons pu sensibiliser les étudiant·e·s présent·e·s à nos propositions et surtout nouer des contacts précieux pour la suite.

Enfin, en août 2019, nous avons accepté de devenir [ambassadeurs de la COP1 Étudiante](#), Festival éco-citoyen initié pour les étudiant·e·s qui veulent passer à la vitesse supérieure dans leur engagement.



LES ORGANISATIONS MEMBRES DU FFJ

- ◆ Coexister
- ◆ EmeVia
- ◆ Fédération des Maisons des lycéen·ne·s (FMDL)
- ◆ Jets d'Encre
- ◆ Jeunes Écologistes
- ◆ Jeunes Radicaux
- ◆ Jeunes Européens-France
- ◆ Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)
- ◆ La Mutuelle Des Étudiants (LMDE)
- ◆ MAG Jeunes LGBT (Mouvement d’Affirmation des Jeunes Gais, lesbiennes, Bi & Trans)
- ◆ Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS)
- ◆ Mouvement des Jeunes Communistes de France (MJCF)
- ◆ Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)
- ◆ 4 monos (BNEI – FENEPSY – UNEAP – UNEDESEP)
- ◆ Syndicat Général des Lycéens (SGL)
- ◆ Union Nationale des Étudiants de France (UNEF)
- ◆ Union Nationale Lycéenne (UNL)
- ◆ Union des Démocrates et Indépendants Jeunes (UDI Jeunes)